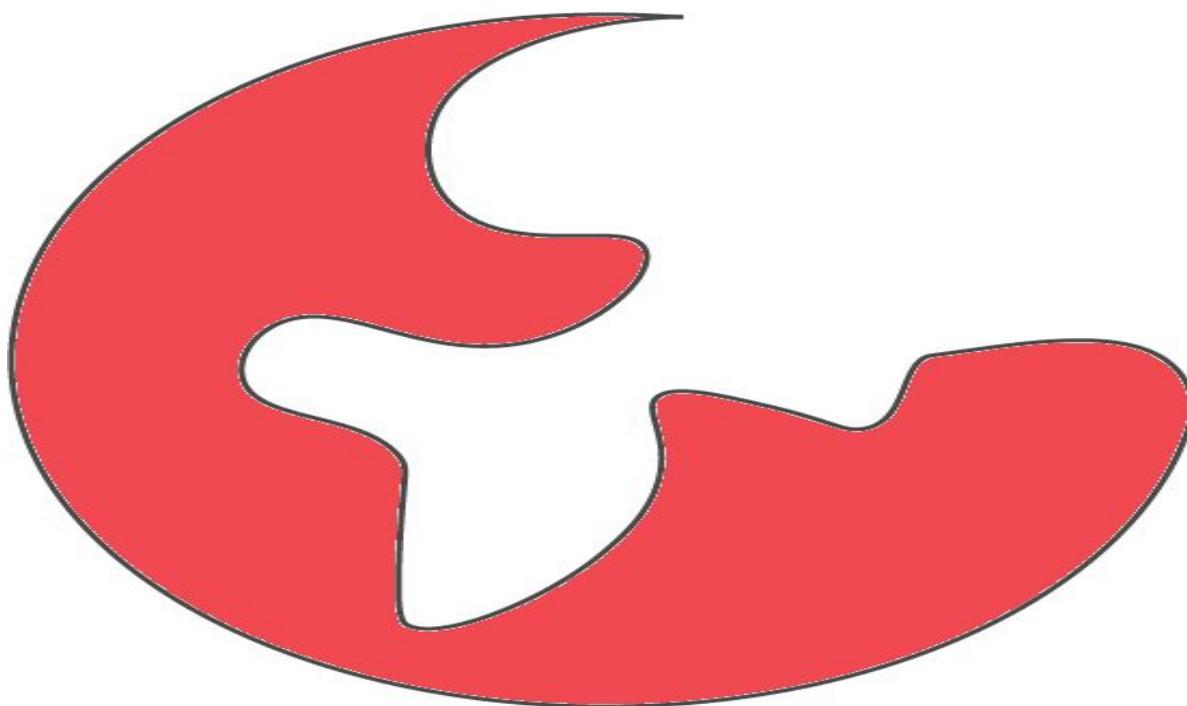


RAPPORT D'ACTIVITÉ

FONDAFIP - 2018



FONDAFIP - 26 Rue de Lille - 75007 Paris
Tel : + 33 0142602019 - Mail : contact@fondafip.org
N° siret : 494 564 560 000 14

RAPPORT - 2018

Le présent rapport de l'Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP) est relatif aux activités menées du 1er janvier au 31 décembre 2018.

SOMMAIRE

Avant-propos

1. Les partenaires de FONDAFIP
2. Cycle annuel de conférences-débat
3. Colloques en France et à l'international
4. Aide à la recherche
5. Les formations de FONDAFIP
6. Les outils de communication de FONDAFIP

AVANT-PROPOS

Fondafip, le think-tank des finances publiques, un laboratoire d'idées pour la nouvelle gouvernance financière et fiscale.

Créée à l'initiative du Professeur Michel Bouvier, Fondafip est une institution indépendante qui a pour objectif de soutenir et développer la recherche en finances publiques et fiscalité en France et à l'étranger, de favoriser les échanges entre universitaires, praticiens et décideurs politiques, et d'établir un contact direct entre les milieux professionnels et les milieux scientifiques de différents pays.

Fondafip est une association de la loi de 1901 qui a été créée en 2006 à l'initiative du Professeur Michel Bouvier. Fondafip est une institution indépendante qui a pour objet de soutenir et développer la recherche en finances publiques et fiscalité en France et à l'étranger, de favoriser les échanges entre universitaires, praticiens et décideurs politiques, et d'établir un contact direct entre les milieux professionnels et les milieux scientifiques. Fondafip a vocation à fédérer en réseau les institutions publiques et privées concernées par ce champ de réflexion.

Fondafip entend répondre au besoin de réflexion et d'échanges internationaux qui se fait particulièrement sentir aujourd'hui dans un contexte où la problématique de bonne gouvernance financière et de réforme des systèmes financiers publics et fiscaux est quasi-généralisée à l'ensemble des Etats. Elle se veut un lieu de rencontres en vue d'apporter des éléments de réflexion à tous ceux qui sont concernés par les questions financières publiques, qu'il s'agisse de la nouvelle gestion publique, des finances locales, des finances sociales, des finances européennes ou internationales, de la comptabilité publique ou encore du champ de la fiscalité. Centrée sur la réflexion relative à la gouvernance financière, et en particulier sur la meilleure utilisation de la ressource ainsi que la maîtrise de la dépense, Fondafip a vocation à établir des synergies entre différentes composantes françaises et étrangères, secteur universitaire et de la recherche, institutions publiques, entreprises du secteur privé. Ces dernières

sont en effet directement concernées par les travaux menés dans le cadre de Fondafip, en étant de plus en plus amenées à être des partenaires de l'action de l'Etat et des collectivités locales.

Fondafip s'appuie sur un réseau d'experts reconnus, universitaires, hauts fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales, décideurs politiques, dirigeants de grandes entreprises et de cabinets d'audit qui lui permet d'apporter aide et conseil en matière de décisions publiques.

Sa réflexion comporte cinq caractéristiques principales :

- Elle appréhende les questions financières publiques sous leurs angles les plus divers (économique, juridique, sociologiques, politique, historique...) et à tous les niveaux (international, national, local).
- Elle est menée d'un point de vue scientifique avec le souci d'écartier toute forme d'a priori. Elle se situe dans les moyen et long termes
- Elle est, de par la nature des sujets étudiés, à la fois fondamentale et opérationnelle
- Elle porte un intérêt majeur aux finances publiques comparées.

Fondafip bénéficie du soutien de la Revue française de Finances publiques qui fait autorité dans le domaine.

1. Les partenaires de FONDAFIP

1.1 Nos partenaires en France

 <p>Lex FEIM <small>Laboratoire de recherche en droits fondamentaux des échanges internationaux et de la mer</small></p>	<p>LexFEIM - Laboratoire de recherche en droits Fondamentaux des Échanges Internationaux et de la Mer de l'Université Le Havre-Normandie</p>
 <p>Dirigeants ANDAC <small>d'Agences Comptables</small></p>	<p>ANDAC - Association Nationale des Dirigeants financiers, Agences Comptables des organismes de sécurité sociale.</p>
 <p>vivendi</p>	<p>Vivendi</p>
 <p>VIP <small>Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques</small></p>	<p>VIP - Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques</p>
 <p>club secteur public</p>	<p>Club Secteur Public de l'Ordre des Experts comptables</p>
 <p>afcm <small>Association Française de Cautionnement Mutuel</small></p>	<p>AFCM - Association Française de Cautionnement Mutuel</p>
 <p>CGefi <small>CONTRÔLE GÉNÉRAL économique et financier</small></p>	<p>CGefi - Contrôle Général économique et financier</p>
 <p><small>UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES FACULTÉ DE DROIT</small></p>	<p>Centre Maurice Hauriou de l'Université Paris Descartes</p>

	DGCL - Direction générale des collectivités locales
 <p>ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS FINANCIERS ET DE CONTRÔLE DE GESTION</p>	DFCG - Portail des Dirigeants Finance Gestion
	La Banque Postale
	Département "Sorbonne Fiscalité" de l'IRJS André Tunc
	2iSF - Institut international des sciences fiscales
	AFD - Agence Française de développement
	UFR Droit, sciences économiques et Gestion de l'Université de Rouen
	CRA - Centre de Recherches administratives de l'Université d'Aix Marseille
	CEFF - Centre d'Etudes fiscales et financières de l'Université d'Aix Marseille
	Direction du Budget (France)

	CERFF - Centre d'études et de recherches en finances et fiscalité de l'Université Lyon 3
	CERDARE Centre d'étude de recherche sur le droit administratif et la réforme de l'Etat de l'Université Bordeaux IV
	Club comptable des juridictions financières
	IRDEIC - Institut de Recherche en Droit Européen International et Comparé de l'Université Toulouse 1
	Caisse des dépôts et consignations
	ENGIE
	Assemblée Nationale
	AFIGESE - Association finances, gestion, évaluation des collectivités territoriales
	Ministère de l'Économie et des Finances (France)

1.2 Nos partenaires à l'étranger

 <p>Royaume du Maroc Ministère de l'Economie et des Finances Direction du Trésor et des Finances Extérieures</p>	Direction du Trésor et des Finances Extérieures du Royaume du Maroc (Maroc)
 <p>جامعة تونس المنار UNIVERSITÉ DE TUNIS EL MANAR</p>	URDG - Unité de Recherche Droit et Gouvernance de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis El Manar (Tunisie)
 <p>北京联合大学 BEIJING UNION UNIVERSITY</p>	Université Union de Pékin (Chine)
 <p>HIGHER SCHOOL OF ECONOMICS</p>	Higher School of Economics (Russie)
 <p>Université de Neuchâtel unine</p>	Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel (Suisse)
 <p>INSTITUT DE FISCALITÉ TAX INSTITUTE UNIVERSITÉ DE LIÈGE</p>	Faculté de Droit de l'Université de Liège (Belgique)
 <p>جامعة الحسن الثاني UNIVERSITÉ DES SCIENCES JURIDIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES</p>	Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Hassan II (Maroc)
 <p>UNIVERSITAS BIALYSTOCENSIS 1997</p>	Université de Białystok (Pologne)
 <p>UMONS Université de Mons</p>	Université de Mons (Belgique)

 association de planification fiscale et financière	APFF - Association de Planification Financière et Fiscale (Canada)
	OFIP Afrique - Observatoire des Finances publiques en Afrique
	Observatoire fiscal de l'Université de Murcie (Espagne)
	Centre d'Etudes sur les Systèmes fiscaux contemporains de l'Université Catholique de Brasilia (Brésil)
	Faculté de droit de l'Université de Zagreb (Croatie)
 Instituto de derecho local	Institut de Droit local de l'Université Autonome de Madrid (Espagne)
	Centre d'études fiscales de la Faculté de Droit de Sfax (Tunisie)
	IBDF - Institut brésilien de droit financier (Brésil)
	International Budget Partnership
	Université Centrale des finances et d'Economie de Pékin (Chine)

	Université Sun Yat-Sen de Guangzhou (Chine)
	Cour des Comptes du Maroc (Maroc)
	Trésorerie générale du Royaume du Maroc (Maroc)
	Académie des finances du Vietnam (Vietnam)
	Chungnam National University (Corée du sud)
	ENGECON - Université d'Etat de technologie et de sciences économiques de Saint-Petersbourg (Russie)
	Dipartimento di Scienze Giuridiche (Université de Bologne)
	Université d'Economie de Cracovie (Pologne)
	Université de Cardiff (Grande-Bretagne)

	EPLO - European Public Law Organization (Grèce)
	GRAFFIP - Groupe de Recherche pour l'Avancement de la Fiscalité et des Finances Publiques de l'Université de Laval (Quebec)
	Université d'Economie de Hubei (Chine)
	Direction générale des Impôts du Royaume du Maroc (Maroc)

2. Cycle annuel de conférences-débat



FONDAFIP organise régulièrement des conférences-débat qui abordent les questions financières publiques les plus actuelles, mettent l'accent sur les réformes en cours et celles à venir. Autour de quelques invités, sont réunis des experts chargés de coordonner, animer et nourrir le débat. Les participants aux « soirées de FONDAFIP » sont invités à faire part de leurs interrogations ou commentaires. Les conférences-débat font l'objet d'une publication au sein de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP). Ces conférences régulières et gratuites attirent un public varié, constitué d'universitaires, de praticiens, de hauts fonctionnaires, de journalistes et magistrats ou encore d'hommes politiques, d'étudiants et de doctorants.



LES CONFÉRENCES - DÉBAT ORGANISÉES EN 2018

Les conférences-débat organisées en 2018 ont été suivies par un public nombreux. On rappellera ci-après la liste des conférences et le nom des intervenants.

CONFÉRENCE - DÉBAT

Prolifération normative et Finances publiques : Quel impact ?

Les excès normatifs ne sont-ils pas des freins à la maîtrise des finances publiques ? N'engendrent-ils pas des surcoûts ? Ne sont-ils pas générateur d'opacité des budgets et des comptes publics ? Quelles solutions pour y remédier ?

Date : 23 février 2018

Lieu : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Amphithéâtre Bachelard (Centre Sorbonne), de 18h-20h,

Intervenants :

- **Alain LAMBERT**, Président de la mission de lutte contre l'inflation normative, Ancien ministre
- **Michel BOUVIER**, Professeur des Universités, Président de FONDAFIP



CONFÉRENCE - DÉBAT

La responsabilisation dans la nouvelle gestion publique est-elle effective ?

La responsabilisation des acteurs publics était au fondement de la réforme budgétaire de l'État par la LOLF du 1er août 2001. Qu'en est-il aujourd'hui ? Cette conférence-débat a été l'occasion d'entendre le point de vue du Premier Président de la Cour des comptes, Didier Migaud, initiateur de cette réforme.

Date : 14 juin 2018

Lieu : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Salle 1 (Centre Panthéon, 1er étage, Aile Soufflot).

Président de séance:

- **Michel BOUVIER**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP

Intervenants :

- **Didier Migaud**, Président de la mission de lutte contre l'inflation normative, Ancien ministre



CONFÉRENCE - DÉBAT

“Finances publiques et fiscalité au Japon”

Cette conférence débat a été organisée dans le cadre de l'année du Japon en France.

Date : 26 septembre 2018

Lieu : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Salle 1 (Centre Panthéon, 1er étage, Aile Soufflot).

Président de séance:

- **Marie Christine Esclassan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP

Intervenants :

- **S. E. Masato KITERA**, Ambassadeur du Japon en France
- **Koichiro ARITOSHI**, Conseiller financier à l'Ambassade du Japon
- **Jun HAJIRO**, Directeur général du Centre japonais des collectivités locales (CLAIR Paris)



CONFÉRENCE - DÉBAT

"Avenir de l'Union européenne, quel budget pour quelles priorités ?"

Cette conférence-débat a été organisée en partenariat avec la Représentation en France de la Commission européenne. Elle a bénéficié de la labellisation pour les consultations citoyennes "Quelle est votre Europe".

Date : 27 septembre 2018

Lieu : Représentation en France de la Commission européenne, 288, Boulevard Saint-Germain 75 007 .

Président de séance:

- **Michel BOUVIER**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP

Intervenants :

- **Jean Arthuis**, Député européen, Président de la Commission des budgets du Parlement européen
- **Christophe Jerretie**, Député de la Corrèze, Commissaire aux finances et aux affaires européennes
- **Danièle Lamarque**, Membre de la Cour des comptes européenne
- **Isabelle Jegouzo**, Cheffe de la Représentation en France de la Commission européenne



3. Colloques en France et à l'international

3.1 Colloques en France

Au cours de l'année 2018, FONDAFIP a organisé ou participé à plusieurs colloques en France (9) certains en partenariat avec des universités, des centres de recherche ou des associations, d'autres en partenariat avec des institutions telles que le ministère de l'Économie et des Finances ou la Cour des comptes. On trouvera ci-après la liste de ces différentes manifestations scientifiques.

COLLOQUES EN FRANCE

“Que reste-t-il de l'État-providence ?”

Colloque coorganisé par CUREJ (Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques, Université de Rouen) et FONDAFIP - Association pour la Fondation Internationale de Finances Publiques avec le soutien de la Revue Française de Finances Publiques (RFFP)

Date : 3 avril 2018

Lieu : Université de Rouen Faculté de droit, Sciences économiques et de Gestion 3, avenue Pasteur 76186 Rouen.

Intervenants :

- **Marie-Christine Esclassan**, Professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la RFFP
- **Michel BOUVIER**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP
-
- **Cécile Legros**, Professeur de droit privé à l'Université de Rouen, Vice-Présidente en charge de la Recherche à l'Université de Rouen
- **Johanna Guillaumé**, Professeur de droit privé à l'Université de Rouen, Doyen de la Faculté de droit, des sciences économiques et de gestion de Rouen

- **Eloi Diarra**, Professeur de droit public à l'Université de Rouen
- **Guy Quintane**, Professeur de droit public à l'Université de Rouen
- **Jean-Marie Monnier**, Professeur d'Économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Benoît Jean-Antoine**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Rouen, Chargé de mission à FONDAFIP
- **Ramu de Bellescize**, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université de Rouen, Chargé de mission à FONDAFIP
- **Anne-Gaël Hamonic-Gaux**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Rouen
- **Benjamin Ferras**, Inspecteur des Affaires sociales
- **Alexandre Dumont**, docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Chargé de mission à FONDAFIP
- **Fabien Bottini**, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université du Havre
- **Carole Nivard**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Rouen
- **Sébastien Adalid**, Professeur de droit public à l'Université du Havre
- **Anne-Gaël Hamonic-Gaux**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Rouen
- **Nicaise Mede**, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Guy Quintane**, Professeur de droit public à l'Université de Rouen
- **Anne-Charlène Bezzina**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Rouen.



COLLOQUES EN FRANCE

“Le compte financier unique : une opportunité pour la nouvelle gouvernance financière locale ?”

L'Association Française de Cautionnement Mutuel et FONDAFIP ont organisé, sous le haut patronage de Gérard Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, le vendredi 13 avril un colloque sur le thème "Le compte financier unique : une opportunité pour la nouvelle gouvernance financière locale ?". Ce colloque qui s'est tenu au Conseil économique, social et environnemental a bénéficié de la collaboration de l'Association des Comptables Publics, de l'Association des Administrateurs des Finances Publiques et de l'Association des Agents Comptables, ainsi que du soutien de la Revue Française de Finances Publiques. Les actes de ce colloque ont été publiés dans le numéro 144 de la RFFP.

Date : 13 avril 2018

Lieu : Conseil économique, social et environnemental.

Intervenants :

- **Marie-Christine Esclassan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la RFFP
- **Michel Bouvier**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP
- **Patrick Bernasconi**, Président du Conseil économique, social et environnemental
- **Bruno Parent**, Directeur général des finances publiques
- **Christian Guicheteau**, Président de l'AFCM
- **Guy Prevost**, Ordre des experts comptables
- **Claude Heiles**, Agent comptable de Météo France
- **Mathieu Rocher**, Directeur du centre hospitalier de Haguenau
- **Marie-Josée Brigaud**, Agent comptable de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Marie-Christine Baranger**, Chef du Service de l'Expertise Comptable à la ville de Paris

- **Gilles Johanet**, Procureur général près la Cour des comptes représenté par **Luc Héritier**, Procureur financier près la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France
- **Guylaine Assouline**, Directrice régionale des finances publiques de la Martinique
- **Jean Daniel Heckmann** Directeur général des services de la région Centre Loire
- **Gérard Terrien**, Président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France
- **Fabrice Jaouen**, Comptable d'Étampes Collectivité
- **Nathalie Biquard**, Chef de service chargée du secteur Collectivités Locales à la DGFIP
- **Pierre-Mathieu Duhamel**, Inspecteur général des finances
- **Philippe Laurent**, Maire de Sceaux, Secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF) et Président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT)
- **Pierre Louis Mariel**, Directeur Régional des finances publiques d'Ile de France, Président de l'AdAFiP
- **Charles Guené**, Vice-président de la commission des finances du Sénat, Vice-président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation
- **Eric Gérard**, Payeur départemental de l'Aude
- **Laurent Saint-Martin**, Vice-président de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale
- **Christian Martin**, Conseiller-maître à la Cour des comptes, Président de section, Président de la formation interjuridictions sur les finances publiques locales
- **Bruno Delsol**, Directeur général des collectivités locales représenté par **Françoise Taheri**, Sous-directrice des finances locales et de l'action économique à la DGCL
- **Christian Guicheteau**, Président de l'AFCM



COLLOQUES EN FRANCE

"Argent public et nouvelle corruption"

Le colloque "Argent public et nouvelle corruption" a été organisé en partenariat avec la revue le Débat et la Revue Française de Finances Publiques. Les actes de ce colloque seront publiés dans un numéro de la RFFP du second semestre 2019.

Date : 23 Mai 2018

Lieu : l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Amphithéâtre Dupuis (Centre Malher) .

Intervenants :

- **Marie-Christine Esclassan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la RFFP
- **Michel Bouvier**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP
- **Marcel Gauchet**, Directeur d'études à l'EHESS, Rédacteur en chef de la revue Le Débat
- **Michel Bouvard**, Vice-président du Conseil départemental, Conseiller-maître à la Cour des comptes
- **Laure-Alice Bouvier**, Docteur en droit, Avocate au Barreau de Paris
- **Éliane Houlette**, Procureur de la République financier
- **Pierre Lascoumes**, Directeur de recherches émérite au CNRS
- **Jean-Marie Monnier**, Professeur d'économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Rozen Noguellou**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Jean-Marie Monnier**, Professeur d'économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Noureddine Bensouda**, Trésorier général du Royaume du Maroc
- **Renaud Jaune**, Sous-directeur du conseil, de l'analyse stratégique et des affaires internationales
- **Michel Hunault**, Député honoraire, Avocat, Enseignant à sciences po Paris

- **Nicaise Mede**, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- **Elena Mondo**, Senior technical advisor, Open budget initiative
- **Alina Mungia-Pippidi**, Professeur à la Hertie School of governance de Berlin
- **René Dosière**, Ancien député
- **Julian Fernandez**, Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas
- **Eric Halphen**, Conseiller à la cour d'appel de Paris
- **Sylvie Matelly**, Économiste, Directrice adjointe de l'IRIS
- **Gilles Miller**, Conseiller-maître à la Cour des comptes, Président de section à la 3^e chambre
- **Laurent Saint-Martin**, Député, Vice-président de la commission des finances de l'Assemblée nationale
- **Marc-André Feffer**, président de Transparency International France.



COLLOQUES EN FRANCE

"Fiscalité et football"

Le colloque "Fiscalité et football" a été organisé par l'Université Paris Descartes en partenariat avec FONDAFIP.

Date : 12 juin 2018

Lieu : Salle du Conseil de l'Université Paris Descartes

Intervenants :

- **Marie-Christine Esclassan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la RFFP
- **Michel Bouvier**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP
- **M. Michel DEGOFFE** Professeur à l'Université Paris Descartes, directeur du Centre Maurice Hauriou
- **M. Xavier CABANNES** Professeur à l'Université Paris Descartes, directeur du Master 2 Juriste fiscaliste
- **M. Matthieu LLORCA** Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Fiscalité, football et sociétés sportives
- **M. Denis PROVOST** Avocat associé, Fidal Imposition des rémunérations provenant des clubs de foot Étudiants du Master 2 Juriste fiscaliste Université Paris Descartes
- **M. William HAMON** Avocat, CMS Francis Lefebvre
- **M. Christophe de LA MARDIÈRE** Professeur au CNAM
- **M. Jacques SAUREL** Consultant
- **M. Yann CARIN PRAG** à la Faculté des sciences du sport de l'Université de Lille, doctorant à l'Université de Limoges

COLLOQUES EN FRANCE

“Territorialité de l’impôt sur les sociétés : La crise est-elle surmontable ? Une révolution fiscale mondiale ?”

Ce colloque a été organisé en partenariat avec la commission des finances, de l’économie générale et du contrôle budgétaire de l’Assemblée nationale et la Revue Française de Finances Publiques. Les actes de ce colloque sont publiés dans le numéro 146 - 2019 de la RFFP.

Date : 21 juin 2018

Lieu : l’Assemblée nationale, Salle Colbert.

Intervenants :

- **Marie-Christine Esclassan**, Professeur à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la RFFP
- **Michel Bouvier**, Professeur à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP
- **Bruno Le Maire**, Ministre de l’Économie et des Finances (sous réserve)
- **Emilie Cariou**, Député, Vice-Présidente de la Commission des finances, de l’économie générale et du contrôle budgétaire de l’Assemblée nationale
- **Charles Guené**, Vice-président de la Commission des finances du Sénat
- **Alexandre Dumont**, Docteur en droit, Chargé de mission à FONDAFIP
- **Martin Collet**, Professeur à l’Université Panthéon-Assas Paris II
- **Jean-Marie Monnier**, Professeur d’économie à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Andréas Kallergis**, Maître de conférences à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

- **Pascal Saint-Amans**, Directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE
- **René Ossa**, Docteur en droit, Senior économiste au Fonds Monétaire International
- **Eric Robert**, Conseiller BEPS – Fiscalité et économie numérique à l'OCDE
- **Jean-Pierre Lieb**, Associé chez Ernst and Young
- **Karine Uzan**, Directrice fiscale de Lafarge Holcim
- **Bernard Bacci**, Directeur fiscal de Vivendi
- **Alain Lambert**, Ancien ministre, Ancien président du Conseil départemental de l'Orne
- **Laure-Alice Bouvier**, Docteur en droit, Avocate au barreau de Paris, Chargée de cours à l'Université Versailles-Saint-Quentin
- **Henriette Bertrand**, Docteur en droit, Avocate au barreau de Paris
- **Daniel Labaronne**, Député, Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale
- **Pierre Collin**, Président de chambre de la section du contentieux au Conseil d'État
- **Joachim Englisch**, Professeur à l'Université de Muenster
- **Philippe Thiria**, Consultant, Ancien directeur fiscal d'une grande entreprise



COLLOQUES EN FRANCE

“Constitution et Finances publiques, de nouvelles pages à écrire?”

Ce colloque a été organisé en partenariat avec la société Française des finances publiques. Il a bénéficié du soutien de la Cour des comptes, de la Revue Française de Finances Publiques et du Centre Maurice Hauriou de l'Université Paris-Descartes. Les actes seront publiés dans un numéro de la RFFP.

Date : 4 octobre 2018

Lieu : Université Paris-Descartes.

Intervenants :

- **Marie-Christine Esclassan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la RFFP
- **Michel Bouvier**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP
- **Céline Viessant**, Secrétaire générale de la SFFP
- **Xavier Cabannes**, Professeur à l'Université Paris 5 Descartes, Président de la SFFP
- **Aurélien Baudu**, Professeur à l'Université de Lille
- **Matthieu Conan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Marc Leroy**, Professeur à l'Université de Reims, Vice président de la SFFP
- **Alain Pariente**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux
- **Alexandre Maitrot de la Motte**, Professeur à l'Université Paris-Est Créteil
- **Céline Viessant**, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
- **Xavier Cabannes**, Président de la SFFP
- **Katia Blairon**, Maître de conférence à l'Université de Lorraine
- **Etienne Douat**, Professeur à l'Université de Montpellier
- **Didier Migaud**, Premier Président de la Cour des comptes



COLLOQUES EN FRANCE

“Impôt et territoires”

Ce colloque a été organisé en partenariat avec l'Association de planification fiscale et financière du Canada . Il a bénéficié du soutien de la Revue Française des finances publiques et de la revue de l'APFF. Les actes de ce colloque seront publiés dans chacune des deux revues, en France et au Canada.

Date : 31 octobre 2018

Lieu : l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Salle 1

Intervenants :

- **Marie-Christine Esclassan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la RFFP
- **Maurice Mongrain**, Avocat, Président-directeur général de l'Association de planification fiscale et financière
- **Chantal Jacquier**, Avocate, Présidente du comité de la Revue de planification fiscale et financière
- **Laure Alice Bouvier**, Docteur en droit, Avocate au barreau de Paris
- **Raphaël Pellas**, Professeur à l'Institut supérieur de commerce de Paris
- **Marie-Pierre Allard**, Professeur à l'Université de Sherbrook
- **Christophe Pierucci**, Maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne
- **Pierre Fortin**, Professeur à l'Université du Québec à Montréal
- **Jean-Marie Monnier**, Professeur d'économie à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne
- **Gael Brenaut**, Directeur adjoint du Pôle Gestion Publique Secteur Public Local à la Direction Générale des Finances Publiques
- **Marc Wolf**, Ancien élu local, Avocat
- **Nicole Prieur**, Professeur à HEC Montréal



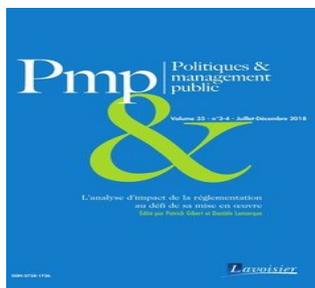
COLLOQUES EN FRANCE

« Manager la souveraineté : le régalien dans tous ses états ! »

Fondafip a apporté son soutien au colloque annuel de “Politique et management public” qui s’est tenu sur le thème “Manager la souveraineté: le régalien dans tous ses états!”. Des membres de Fondafip ont présenté des communications dans le cadre de ce colloque.

Date : Jeudi 13 et Vendredi 14 décembre 2018

Lieu : Paris



3.2 Colloques à l’international

FONDAFIP organise régulièrement des colloques à l’étranger sur la nouvelle gouvernance financière publique. Ils donnent une vue comparée des évolutions et réformes contemporaines que connaît la gestion financière publique dans le monde. Ils permettent de confronter les points de vue et les compétences de responsables politiques, de hauts fonctionnaires et d’universitaires. Ces colloques sont co-organisés ou soutenus par FONDAFIP en partenariat avec une université et /ou une institution publique étrangère ou internationale. En 2018, quatre colloques ont été organisés dans ce cadre.

COLLOQUES À L'INTERNATIONAL

“Quelle indépendance financière de l'institution judiciaire ?”

Ce colloque a été organisé en partenariat par le ministère de l'Économie et des Finances du Maroc et Fondafip dans le prolongement d'un précédent colloque qui s'est tenu à Paris sur le même thème.

Date : 20 Janvier 2018

Lieu : Rabat

Intervenants :

- **Michel BOUVIER**, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP
- **Noureddine BENSOUDA**, Trésorier Général du Royaume
- **Nicolas MAZIAU**, Professeur des universités, Chargé de mission du Premier Président de la Cour de cassation
- **Rajae LAMRAHI**, Juge à la Cour de cassation, représentant **Mustapha FARES**, Président-délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire, Premier Président de la Cour de cassation
- **Florence PEYBERNES**, Premier Président de la Cour d'appel d'Orléans
- **Jean-Paul JEAN**, Président de chambre à la Cour de cassation, Président du groupe des experts de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice au Conseil de l'Europe, Secrétaire général de l'AHJUCAF.
- **Mohamed Salah TAMEK**, Délégué Général de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion.

- **Mohammed Kamal DOUADI**, Président de la quatrième Chambre à la Cour des comptes.
- **Abdelkrim GUIRI**, Directeur de la réglementation, de la recherche et de la coopération internationale, Trésorerie générale du Royaume du Maroc.



À L'INTERNATIONAL

« Finances publiques et dépenses d'avenir »

Ce colloque a été organisé dans le cadre d'un partenariat entre la Trésorerie Générale du Royaume et FONDAFIP.

Date : 9 juin 2018

Lieu : Rabat

Intervenants :

- **Noureddine BENSOUDA**, Trésorier Général du Royaume
- **Michel BOUVIER**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP.
- **Marie-Christine ESCLASSAN**, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Secrétaire Générale de FONDAFIP, Directrice de la Revue Française de Finances Publiques.
- **Michel BOUVARD**, Conseiller-Maître à la Cour des Comptes, Vice-Président du Conseil de la Savoie
- **Taieb CHKILI**, Professeur Universitaire, membre résident de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, ancien ministre de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Ancien Président de l'Université Mohammed V-Souissi à Rabat
- **Benjamin FERRAS**, Inspecteur des Affaires Sociales
- **Jaafar HEIKEL**, Médecin, Professeur de Management sanitaire et d'économie de la santé.
- **Jean-Marie MONNIER**, Professeur d'économie à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- **Abdelaziz ADNANE**, Directeur de la Caisse Nationale des Organismes de la Prévoyance Sociale.
- **Saïd AMZAZI**, Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.



COLLOQUES À L'INTERNATIONAL

"Finances publiques et justice sociale"

FONDAFIP et le ministère de l'Économie et des Finances du Maroc ont organisé, pour la douzième année consécutive, un colloque international sur le thème "Finances publiques et justice sociale". Ce colloque a été suivi par près de 1200 personnes grâce notamment à un système de visioconférence qui a permis au public intéressé de suivre les travaux depuis les principales villes du royaume.

Date : 21 et 22 septembre 2018

Lieu : Rabat

Intervenants :

- **Marie-Christine ESCLASSAN**, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Secrétaire Générale de FONDAFIP, Directrice de la Revue Française de Finances Publiques
- **Jean-François GIRAULT**, Ambassadeur de la République Française au Maroc
- **Didier MIGAUD**, Premier président de la Cour des comptes de France, représenté par Jean-Marie BERTRAND, Président de chambre honoraire de la Cour des comptes
- **Michel BOUVIER**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la Revue Française de Finances Publiques
- **Noureddine BENSOUDA**, Trésorier Général du Royaume du Maroc
- **Mustapha SEHIMI**, Professeur universitaire, Politologue et Avocat au barreau de Casablanca
- **Marylise LEBRANCHU**, Ancien ministre de la Justice, Ancien ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Ancienne vice-présidente du Conseil régional de Bretagne.
- **Jean-Marie MONNIER**, Professeur d'économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Omar RAISSOUNI**, Inspecteur des finances
- **Laure-Alice BOUVIER**, Avocate au Barreau de Paris, Docteur en Droit
- **Faouzi LEKJAA**, Directeur du Budget
- **Laurent SAINT-MARTIN**, Député, Vice-Président de la commission des finances à l'Assemblée Nationale
- **Thami GHORFI**, Membre du Conseil économique, social et environnemental,
- **Michel BOUVARD**, Vice-Président du Conseil départemental de Savoie, Ancien député, Ancien Sénateur, Conseiller Maître à la Cour des comptes
- **Khalid SAFIR**, Wali, Directeur Général des Collectivités Locales

- **Driss GUERRAOUI**, Secrétaire Général du Conseil Économique, Social et Environnemental
- **Patricia LEXCELLENT**, Déléguée générale de la Confédération des sociétés coopératives, Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental
- **Mihoub MEZOUAGHI**, *Directeur de l'Agence française de développement au Maroc*
- **Hassan BOUBRIK**, Président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la
- **Philippe POINSOT**, Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement au Maroc
- **Francis LEMOINE**, Chargé de programmes, Délégation de l'Union européenne au Maroc
- **Mohammed TAWFIK MOULINE**, Directeur Général de l'Institut Royal des Études Stratégiques
- **Boris MELMOUX-EUDE**, Secrétariat Général pour les Affaires Européennes auprès du Premier Ministre
- **Abdellah SAAF**, Professeur universitaire, Ancien ministre de l'enseignement secondaire et technique



COLLOQUES À L'INTERNATIONAL

« 30ème anniversaire des études de l'association Coréenne pour les études de gouvernement local : Réflexion sur les réformes de la décentralisation dans le contexte contemporain: »

Cette manifestation a été organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'association Coréenne pour les études de gouvernance locale et FONDAFIP .

Date : 27 -28 Octobre 2018

Lieu : Séoul



COLLOQUES À L'INTERNATIONAL

« Smart Cities : Quels enjeux pour les finances locales ? »

Cette manifestation a été organisée dans le cadre d'un partenariat entre la TGR et FONDAFIP dans le cadre des interrogations que soulève les réformes de la décentralisation du Maroc.

Date : 8 décembre 2018

Lieu : Rabat

Intervenants :

- **Michel Bouvier**, Président de l'Association pour la Fondation Internationale de Finances (FONDAFIP), et Directeur de la RFFP .
- **Noureddine Bensouda**, Trésorier Général du Royaume.
- **KHALID SAFIR**, Wali, Directeur Général des Collectivités Locales .
- **Marie-Christine ESCLASSAN**, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Secrétaire Générale de FONDAFIP.
- **AHMED RAHHOU**, Président Directeur Général du Crédit Immobilier et Hôtelier.
- **OTMAN EL FERDAOUS**, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, chargé de l'Investissement.
- **GUILLAUME LENOBLE**, Directeur Général Adjoint de ville d'Issy-Les Moulineaux.
- **MOHAMED JOUAHRI**, Directeur Général de la Société de Développement Local Casa Events et Animation.
- **MARIE-CHRISTINE BARANGER**, Chef du service de l'Expertise Comptable à la ville de Paris.
- **MOHAMMED LAKHLIFI**, Président d'e-Madina, Cluster smart city de Casablanca.
- **MAUNA TRAIKIA**, Conseillère territoriale du développement numérique.



4. Aide à la recherche

❖ Constitution d'un fonds documentaire spécialement dédié aux finances publiques

FONDAFIP a mis sur pied un fonds documentaire spécialisé en finances publiques qui, fin 2017, comptait environ 6 500 volumes. Pour l'essentiel, ce fonds est issu de dons d'ouvrages à FONDAFIP par les Professeurs M. Bouvier et M-C. Esclassan. Ce fonds est ouvert en consultation aux jeunes chercheurs tous les jours de la semaine. Les responsables de la bibliothèque ont mis en place un catalogue mis en ligne sur le site Internet de FONDAFIP. Une lettre de la bibliothèque signalant les nouveautés est régulièrement envoyée aux lecteurs.

❖ Mise en place d'une bibliothèque numérique

FONDAFIP a mis en place depuis 2016 une bibliothèque numérique dédiée aux finances publiques. L'objectif est d'aider les chercheurs et plus généralement les lecteurs intéressés à accéder plus aisément à des ouvrages et rapports qui ont marqué la matière et que l'on ne trouve pas toujours dans les bibliothèques universitaires.

Un Conseil scientifique, dont les membres sont les suivants, ont la responsabilité de ce projet :

- **Michel Bouvier**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la Revue Française de Finances Publiques
- **Xavier Cabannes**, Professeur à l'Université Paris Descartes, Président de la Société française de finances publiques, Chargé de mission à FONDAFIP
- **Marie-Christine Esclassan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP, Directrice de la Revue Française de Finances Publiques

- **Jean-Marie Monnier**, Professeur de sciences économiques à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- **Marc Wolf**, Administrateur civil honoraire du ministère des finances, Chargé de mission à FONDAFIP.

❖ **Développement d'un réseau international de recherches en finances publiques**

FONDAFIP entend continuer à renforcer le réseau international de recherches en finances publiques qu'elle a contribué à créer. Des initiatives en ce sens ont été poursuivies au cours de 2018 tendant notamment à contacter les centres de recherches en finances publiques non identifiés jusqu'ici.

LexFeim , ANDAC et l'association coréenne pour les études de gouvernement local sont devenues partenaires de FONDAFIP en 2016.

FONDAFIP a par ailleurs développé son réseau via les initiatives menées auprès des Ambassades. FONDAFIP a ainsi pris contacts avec les Ambassades du Japon et de la Pologne pour l'organisation de conférences-débat dont certains ont été programmées au cours de 2018, d'autres en 2019.

❖ **Activité des groupes de réflexion et de recherche**

FONDAFIP entend encourager l'activité de réflexion et de recherche notamment à l'égard des chantiers les plus significatifs du processus de modernisation du système financier public et de gestion publique.

À ce titre, différents groupes de recherches ont été créés, chacun étant coordonnés par un responsable.

Les membres des groupes de recherches sont plus particulièrement des universitaires, des hauts fonctionnaires et des personnes issues du secteur privé.

Les thèmes des groupes de recherche : Au cours de 2018, 4 groupes de recherches ont été en activité, portant sur les thèmes suivants :

- **La certification des comptes des comptes locaux – Aspects comparés** (sous la coordination de Marie christine Baranger et Olivia Roques (Ville de Paris),
- **La fiscalité** (sous la coordination de Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, Président de FONDAFIP),
- **Finances publiques et numérique** (Tristan Sadeghi, diplômé du M2 Droit, gestion et gouvernance des systèmes financiers publics, chargé de cours à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- **La dette publique** (sous la direction de Christophe Pierucci, Maître de conférences à la l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

5. Les formations de FONDAFIP

5.1 Formations de courte durée à la nouvelle gouvernance financière publique

Au cours de l'année 2018 Fondafip a mis sur pied une nouvelle activité de formations de courte durée destinées aux praticiens en activité. Le catalogue couvre un large champ allant de la gestion financière et de l'Etat à celle des collectivités territoriales.

L'objectif de ces formations est de répondre aux besoins générés par les réformes contemporaines et l'évolution vers une nouvelle gouvernance financière publique.

5.2 Les MOOC de Fondafip (Cours en ligne) sur les grands enjeux contemporains des finances publiques

Pour aider à la compréhension des grands enjeux contemporains des finances publiques, FONDAFIP a lancé à l'automne 2018 un programme de cours en ligne.

Ces cours en ligne (MOOC) sont d'accès totalement gratuit. Ils ont vocation à s'adresser à un large public. Fin 2018, 5 MOOC FONDAFIP ont été réalisés et diffusés.

6. Les outils de communication de FONDAFIP

Afin de promouvoir ses actions auprès de ses partenaires et faire connaître ses activités en France et à travers le monde, FONDAFIP développe une stratégie de communication basée sur un site Internet, des lettres d'information périodiques, l'utilisation des réseaux sociaux, des publications régulières dans la Revue Française de Finances Publiques, la mise à disposition gratuite par voie de téléchargement des rapports des groupes de recherche.

❖ **Le site internet de FONDAFIP (www.fondafip.org)**

FONDAFIP a créé un site internet par lequel elle assure une information régulière sur ses activités. Une importante restructuration du site a été réalisée au second semestre 2018 en vue d'une meilleure accessibilité et visibilité des informations.

Le site comporte plusieurs rubriques et notamment :

- une présentation de FONDAFIP
- une page d'annonce des événements de FONDAFIP
- une page d'annonce des activités de recherches de FONDAFIP
- une page d'annonce des formations et des cours en ligne (MOOC)
- une page relative à la bibliothèque de FONDAFIP et à la numémathèque
- une page relative à la Revue française de finances publiques

❖ **Des lettres d'information sur les activités de FONDAFIP**

FONDAFIP produit régulièrement des lettres d'information sur ses activités. Elles sont accessibles gratuitement sur son site Internet.

❖ **Les films des colloques**

Les colloques de FONDAFIP font l'objet d'un film, consultable sur son site ou sur sa chaîne YouTube.

❖ **Publications des travaux de FONDAFIP dans la Revue Française de Finances Publiques**

Les conférences-débats ainsi que les colloques font l'objet d'une publication régulière dans la Revue française de finances publiques qui fait autorité dans le domaine. .

Les rapports des groupes de recherche sont systématiquement transmis aux responsables des grandes institutions publiques (Présidents des assemblées parlementaires, Présidents et Rapporteurs généraux des commissions des finances, Ministre du Budget, Premier Président de la Cour des comptes,...). Ces rapports sont consultables gratuitement à la bibliothèque de FONDAFIP. Certains d'entre eux sont publiés dans la Revue française de finances publiques.

❖ **Film de présentation de FONDAFIP**

FONDAFIP s'est dotée d'un court film de présentation destiné à mieux mettre en valeur ses différentes activités. Ce film est visible sur le site de FONDAFIP.

❖ **Présence de FONDAFIP sur les réseaux sociaux**

FONDAFIP est particulièrement active sur les réseaux sociaux (Facebook, Youtube, Twitter, LinkedIn et Instagram).